

Comité du 23 février 2023

Membres du Bureau : Christelle Abou-Chedid (visio), Dorothée Citerne (visio), Thierry Déau, Herminie Metzger, Christophe Persoz (visio), Boris Rowenczyn, Pierre Vidailhet (visio)

Membres du Comité : Manuel Astier, Maxime Boniteau, Jean-Marc Charoud, Eric Coursin (visio), Michèle Cyna, Régis Damour, Charles-Edouard Delpierre, Eric Fabre

Invité : Pascal Lupo (MdMP)

Excusés : Caline Abou Chedid, Mehdi Aouat, Pierre Bourrier, Cristian Cabrera, Vincent Desvignes, Olivier Dupont, Dorra El Menni, Vincent Guardiola, Caroline Mini, Lucas Mirgalet, Jean-Pierre Pronost, Romain Rancière, Philippe Yvon – Anthony Briant

Permanentes : Anne Daire, Camille Laborie

Se reporter au diaporama projeté

Approbation du relevé de décisions du 26 janvier 2023

Le relevé de décision est validé.

Loi Elan : étude de risques

- Décision soumise au Comité :

Après présentation de l'analyse de risques par le cabinet Earth, et soucieux des conséquences potentielles à une non-conformité prolongée à la loi ELAN, le CA de Ponts Alumni décide de donner mandat au CA de la SA HLM pour :

- **chercher un partenaire** pour une solution de type « **Prise de participation d'une SA d'HLM** » et élaborer avec lui un pacte d'associés, qui satisfasse aux exigences de la SA HLM. Ce pacte sera soumis pour approbation au CA. Ceci dans un délai de 6 mois.

- suivant l'avancement du scénario « **Prise de participation d'une SA d'HLM** », prendre les dispositions pour **explorer** la mise en œuvre du scénario « **Société de coordination** ».
- **étudier de suite en parallèle les autres scénarios long terme**. En particulier le scénario 1 "exemption" et mener les actions adéquates auprès des services concernés de l'Etat .

➔ **La décision est acceptée.**

- Le Comité demande de poursuivre activement le rachat des actions qui pourront être rachetées, auprès des particuliers et/ou des entreprises qui ont été amenées par les Ponts.

Point financier sur l'exercice 2022

- La trésorière présente le résultat de l'exercice 2022, déficitaire malgré l'intégration du mois de décembre 2021 dans le montant des cotisations perçues au titre de 2022 (décision du Comité de novembre 2022). Le résultat consolidé avec les comptes de la SCI est de -13 694 €.
- On note :
 - ➔ Une baisse de 8% des cotisations par rapport à 2021 (-14 k€)
 - ➔ L'absence de sponsoring d'entreprise (-15 k€)
 - ➔ Une baisse importante des produits financiers (-13 k€)
 - ➔ De belles surprises via notre régie publicitaire (annuaire : +20 k€ et PAM 20 – numéro anniversaire)
 - ➔ Une bonne maîtrise des dépenses
- Un examen plus poussé de la répartition des cotisations par promo d'ingénieur civil montre que les jeunes promotions (entre 1 et 6 ans après la sortie) cotisent très peu. Le Comité propose la mise en place d'une **cotisation « Package »** de 150€ sur 3 ans (au lieu de 225€), payable en une fois pendant les 1ers mois (par exemple entre janvier et la remise des diplômes) et d'un groupe de travail ad-hoc pour comprendre les raisons pour lesquelles les diplômés ne cotisent pas après la sortie.
- En 2023 : diminution de la ligne budgétaire Sponsoring : 5 k€ + dividendes PFC + accès Entreprises aux offres et profils ?

Nouvelles de l'Ecole

- Rapprochement avec IP Paris : bonne progression, dialogue en cours avec les autres écoles notamment ENSAE sur les sujets d'économie
-> des rendez-vous de courtoisie à prévoir avec les présidents des associations
- Question de la Diversité : à travailler avec l'Ecole en vue de l'accréditation par la CTI en 2024-2025. 3 membres du Comité se portent volontaires pour préparer le débat en format de fiches : **Pierre Vidailhet, Dorothée Citerne** et **Michèle Cyna**.

Renouvellement du Comité

- Les élections commencent le 11 mars pour se terminer le 6 avril. Elles se font exclusivement en ligne.
- Deux collèges, l'un « Homme » l'autre « Femme » et donc deux votes successifs.
- Attention : 3 postes du Bureau actuels sont susceptibles d'être changés
 - Vice-Président, en remplacement de Christophe Persoz
 - Trésorier adjoint
 - Trésorière ?

Soirée des Ponts

- ➔ La proposition de la rue des Saints Pères est abandonnée.
- ➔ T.Déau propose de nous mettre en relation avec Constance Rivière, Directrice Générale du Palais de la Porte Dorée.

Prochaines dates

- **30 mars** – Bureau (validation des comptes et docs à produire à l'AG)
- **13 avril** – Comité (installation du nouveau Bureau)
- **15 mai** – Assemblée Générale
- **22 juin** – Bureau
- **10 juillet** - Comité